

Compte rendu du CTPD du vendredi 3 septembre 2010

En remarque préliminaire, le SNUipp dénonce que les décisions d'ajustement ne se prennent que le surlendemain de la rentrée, mettant collègues, parents, élèves, et municipalités dans la difficulté pour assurer correctement la rentrée.... Ce, d'autant que les mesures d'ajustements, sont rendues publiques avant les instances paritaires. La FSU propose que le CTP se tienne avant la rentrée, même si des attributions provisoires pourraient encore être modifiées après le constat de rentrée.

Mesures d'ajustements de rentrée :

Dans un premier temps, l'IA propose l'ouverture :

- d'1 CLIS à l'école Guéry de Guéret,
- d'1 poste de coordonateur d'UPI au LEP d'Aubusson.

Il s'avère que ces 2 postes ont déjà des élèves et que 2 brigades sont déjà en poste sur ces supports ! La FSU regrette que le CTP ne soit plus qu'un endroit où on entérine des situations déjà effectives.

Après examen des diverses situations d'écoles, d'autres ouvertures sont proposées par l'IA :

- $\frac{1}{2}$ moyen à Rougnat (44 élèves pour 2 classes),
- $\frac{1}{2}$ moyen à Sannat (30 élèves, 7 niveaux pour 1 classe),
- $\frac{1}{2}$ moyen à La Brionne (33 élèves pour 1 classe),
- $\frac{1}{2}$ moyen à Fursac élémentaire (79 élèves pour 3 classes),
- $\frac{1}{2}$ moyen à St Agnant de Versillat élémentaire (101 élèves pour 4 classes),
- 1 moyen à Gouzon Maternelle (70 élèves pour 2 classes)
- 1 moyen à la maternelle Fossés des Canards à La Souterraine (65 élèves pour 2 classes),
- 1 moyen à Bonnat élémentaire (95 élèves pour 4 classes).

Après de nombreuses remarques de la FSU, l'IA accepte certaines propositions :

- $\frac{1}{2}$ moyen à Rougnat (44 élèves pour 2 classes),
- **1 moyen à la place d' $\frac{1}{2}$ moyen à Sannat (30 élèves, 7 niveaux pour 1 classe),**
- $\frac{1}{2}$ moyen à La Brionne (33 élèves pour 1 classe),
- **1 moyen à la place d' $\frac{1}{2}$ moyen à Fursac élémentaire (79 élèves pour 3 classes),**
- $\frac{1}{2}$ moyen à St Agnant de Versillat élémentaire (101 élèves pour 4 classes),
- 1 moyen à Gouzon Maternelle (70 élèves pour 2 classes)
- 1 moyen à la maternelle Fossés des Canards à La Souterraine (65 élèves pour 2 classes),
- 1 moyen à Bonnat élémentaire (95 élèves pour 4 classes).

Les $\frac{1}{2}$ postes de Rougnat, La Brionne et St-Agnant sont maintenus avec toutes les difficultés qui en découlent.

Total : 8,5 ouvertures.

Ces ouvertures sont possibles car 5 postes de RASED (non pourvus) sont gelés pour l'année scolaire 2010-2011 : 1 poste E et 1 poste G à Bonnat, 1 poste de Psychologue scolaire et 1 poste E à Aubusson Villeneuve, 1 poste G à Bourganeuf Nadaud. Le reste sera pris sur les moyens de remplacement des circonscriptions.

La FSU déplore que les postes RASED servent depuis plusieurs années de variable d'ajustement. Cette année, c'est d'autant plus regrettable que de nombreux départ en stage de formation ASH ont été refusés faute de moyens budgétaires suffisants alors qu'on aurait pu pourvoir 3 de ces 5 postes vacants. D'autres situations difficiles persistent dans le département :

- St-Junien-la-Bregère (21 élèves en classe unique de 8 niveaux),
- Gentioux (21 élèves en classe unique de 8 niveaux),
- Bonnat maternelle (55 élèves pour 2 classes),
- Parsac (53 élèves pour 2 classes)...

C'est pour ces raisons que la FSU a préféré s'abstenir lors du vote.

Vote : Pour : 13 (Administration et UNSA) ; Abstention : 7 (FSU).

En conclusion, si on peut se féliciter d'avoir été entendu sur les situations ultra sensibles (Sannat, Fursac), nous ne pouvons que déplorer que ces ajustements se fassent à moyens constants aux dépens des élèves en difficultés (postes RASED gelés) et sans doute très rapidement des remplacements et de la formation continue. A noter que des effectifs de 21 élèves en classe unique (comme à St-Junien-la-Bregère ou Gentioux) auraient donné lieu automatiquement à des ouvertures de classes il y a quelques années : ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ce sont bien ici les conséquences directes des choix budgétaires et du dogme gouvernemental du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à retraite.

SNUJAP